

Zeitschrift: Pionier : Zeitschrift für die Übermittlungstruppen
Herausgeber: Eidg. Verband der Übermittlungstruppen; Vereinigung Schweiz. Feld-
Telegraphen-Offiziere und -Unteroffiziere
Band: 56 (1983)
Heft: 5

Rubrik: Schweiz. Vereinigung der Feldtelegrafentoffiziere und -unteroffiziere

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que; le vice-président George Bush a entamé une tournée des capitales européennes pour rassurer les opinions publiques, perturbées par les perspectives d'un affrontement nucléaire sur le sol du vieux continent.

De ces discussions capitales pour l'avenir, il faut tout d'abord retenir l'essentiel: l'URSS a déjà installé en Europe de l'Est 600 fusées SS 20, à têtes nucléaires multiples. Les installations défensives de l'OTAN pourraient simultanément être détruites en l'espace d'une demi-heure par l'ensemble de ces missiles dont les trajectoires sont soigneusement programmés par ordinateurs. Pour parer cette menace mortelle, les Etats-Unis ont annoncé qu'ils installeraient sur sol européen 578 missiles dits «de croisière», volant à ras du sol, indétectables par les radars de l'adversaire, et des «Pershing II» plus rapides que les fusées soviétiques. Les Américains sont décidés à installer ces missiles dès le 1^{er} décembre si aucun progrès n'est accompli sur le plan diplomatique pour une réduction parallèle.

A son arrivée à Genève, M. Paul Nitze, chef de la délégation américaine, a souligné qu'il n'était «pas rivié à l'option zéro» annoncée par le président Reagan l'an dernier, qui interdirait l'installation de toute arme nucléaire à moyenne portée sur le continent. De son côté, le délégué soviétique, M. Kvitsinski, a proposé la création d'une zone exempte de toute arme nucléaire large de 500 kilomètres de part et d'autre de la frontière entre les deux Allemagnes. Le ton est très différent de celui d'une épreuve de force. Chacune des deux super-puissances est, en quelque sorte, acculée à négocier. L'URSS, tout en désirant maintenir son avantage, n'a pas les moyens économiques d'augmenter encore son effort militaire. Les résultats de 1982 sont médiocres: une croissance des dépenses militaires n'est pas envisageable. Tout le monde le sait. Mais dans toutes les négociations, les Américains sont conscients qu'ils ne pourront jamais acculer les Soviétiques à des positions intenable. Ces derniers ont mesuré la détermination américaine, à laquelle ils ont joint la volonté française et britannique; ils savent que la voie du compromis leur est ouverte grâce à l'appui des mouvements pacifistes dans les pays occidentaux. Les délégations américaine et soviétique ont entamé dans le secret le plus absolu leurs conversations. Celles-ci se déroulent à tour de rôle dans les «bunkers» des missions permanentes des deux pays à Genève. Pour remplacer une bonne foi inexistante, chacun étant maintenant convaincu de l'inutilité militaire de positions intransigeantes.

D'autres négociations sont en cours pour la réduction des missiles dits «stratégiques» (fusées balistiques intercontinentales), pour l'interdiction des armes chimiques et radiologiques et pour la réduction des forces conventionnelles en Europe, discutées depuis douze ans à Vienne sans résultat, mais qui ont repris en même temps que les négociations de Genève. Toutes ces conférences parallèles forment ensemble l'effort de désarmement le plus important entrepris depuis la dernière guerre mondiale. L'année 1983 sera cruciale pour la paix du monde.

«Nouvelle Revue de Lausanne», P.-E. Dentan, 1^{er} février 1983

Le beau rêve de M. Nakasone

M. Nakasone, le nouveau premier ministre japonais, a le mérite de la logique, quand il en-

tend, avec résolution, rendre à son pays un rôle militaire dont il était privé depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

Dans l'histoire, de Carthage à l'Allemagne du XX^e siècle, de la République de Venise à la grande Angleterre, il n'est pas de puissance commerciale qui ne se soit cuirassée d'une armée susceptible de défendre et sa population, et ses sources de ravitaillement, et ses voies commerciales. Or, on le sait, à l'abri du parapluie américain, le Japon, depuis la défaite, a édifié un empire industriel et commercial qui le place au deuxième rang du monde capitaliste. Mais sans armée nationale digne de ce nom.

Pourtant avec les ans, cette fantastique puissance commerciale, industrielle, technologique, qui fait trembler les autres Etats industriels, a vu croître en proportion sa vulnérabilité. Qu'on en juge: près des deux tiers de son approvisionnement pétrolier lui viennent des champs du Moyen-Orient et la quasi totalité d'outre-mer. Dans le même temps, le dispositif militaire soviétique ne cesse de se renforcer sous ses yeux, dans le détroit de Béring, à Sakhaline, aux Kouriles, alors que les Etats-Unis n'ont pas arrêté de s'effacer de la même zone. Plus encore: avec la doctrine énoncée par M. Nixon à Guam à la fin de la guerre de Vietnam, Washington attend de ses alliés asiatiques qu'ils assurent eux-mêmes une part du fardeau militaire. Japon compris.

Pourquoi n'en pas tirer les conséquences, se demande donc le nouveau chef du Gouvernement japonais, qui vient de s'engager auprès de Washington à renforcer l'effort militaire de son pays. Assurer une autodéfense crédible, qui ferait de l'armée nipponne la sixième du monde, tel est l'enjeu. Mais il faut, pour cela,

toucher, à terme, à deux tabous. Au budget militaire d'abord, qui ne dépassait jamais le seuil fatidique de 1% du produit national brut. A la Constitution ensuite, forgée par l'Amérique de McArthur, et que M. Nakasone juge «honteuse» pour un Etat souverain, maître chez lui, et donc de son armée.

Ce faisant, M. Nakasone se heurtera sans doute à une autre logique, pas moins forte que la sienne: celle d'une opinion publique fortement vaccinée contre la guerre. Notre prospérité, disent de nombreux Japonais, vient en partie de la modestie de notre effort militaire. A la fois parce que nous avons consacré toutes nos ressources au développement de notre économie. Mais aussi parce que cette «virginité militaire» – après des années d'atrocités dans le Pacifique et en Asie, a permis au Japon de se faire mieux accepter par ses nombreux partenaires économiques de la région, pour qui il reste l'ennemi terrifiant des années quarante. Or, il est incontestablement dans les projets de M. Nakasone de combler un vide dans une zone où, en plus des Etats-Unis, la Chine est singulièrement absente, et qui s'ouvre toute grande à son ambition. Faire du Japon le «porte-avion de l'Extrême-Orient», le mot d'ordre est donné.

Mais la résistance de ses adversaires intérieurs risque d'être d'autant plus coriace qu'Hiroshima laisse à ce peuple un relent de cauchemar qu'on n'efface ni par des discours, ni par de nouvelles élections. Il faudra à M. Nakasone des trésors de persuasion, de tact et de diplomatie, mais de patience surtout pour enlever l'adhésion de son peuple. M. Nakasone est un monsieur pressé.

«Gazette de Lausanne»,
28 janvier 1983

SCHWEIZ. VEREINIGUNG DER FELDTTELEGRAFFENOFFIZIERE UND -UNTEROFFIZIERE

Comité central

Président central

Plt Roland Burdet
Rue de la Prulay 49, 1217 Meyrin
Adresse postale: Direction d'arrondissement
Rue du Stand 25, 1211 Genève
B (022) 22 31 13, P (022) 82 64 28

Secrétaire

Cap André Longet
Av. des Morgines 43, 1213 Petit-Lancy
B (022) 22 31 13

Caissier

Adj sof Arthur Lafferma
Av. des Morgines 47, 1213 Petit-Lancy
B (022) 22 31 13

Membre adjoint (tir)

Cap Jules Plan
Bd Georges-Favon 3, 1204 Genève
B (022) 22 31 13

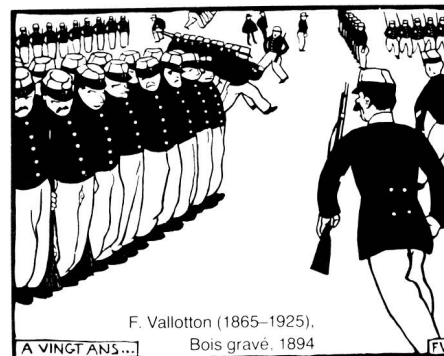
Presse

Plt Alexandre Gros
Ch. de la Foge 19, 1299 Commugny
B (022) 31 16 55

52. Generalversammlung 1983

Wir freuen uns, Sie zur 52. Generalversammlung unserer Vereinigung einzuladen, die am 30. und 31. Mai 1983 stattfindet. Dieses Zweitagesprogramm gibt allen Mitgliedern die Möglichkeit, nach Genf zu kommen, selbst den geografisch weit Abgelegenen.

Kleidung: Uniform mit Ledergürtel, ohne Dolch. Die kantonale Militärdirektion des Kantons Genf erlaubt allen Teilnehmern der Versammlung das Tragen der Uniform. Sie sind somit der militärischen Gesetzgebung unterstellt. Die Mi-



litärsversicherung lehnt jedoch jede Haftpflicht bei Unfall ab.

Die Reisespesen, die 15 Franken überschreiten, werden Ihnen nach der Versammlung auf Ihr Postcheck- oder Bankkonto überwiesen. Die bei den PTT-Betrieben angestellten Teilnehmer können für diesen Anlass aussergewöhnlichen Urlaub nach Ziffer 364.1708 c der Vorschriften C1 erhalten.

Montag, 30. Mai 1983

12.58 Uhr
Ankunft der Züge in Genf

14.15 Uhr
Beginn der Versammlung in der Auberge communale von Thônex (kleiner Saal)

1. Begrüssung
2. Wahlen
 - des Tagessekretärs
 - der Stimmzähler
 - des Übersetzers
3. Genehmigung des Protokolls der Generalversammlung 1982
4. Mutationen
5. Jahresbericht des Präsidenten
6. Finanzen
 - Rapport des Kassiers
 - Rapport der Revisoren
 - Budget
7. Vorträge
8. Anträge der Ortsgruppen
9. Wahlen
10. Ehrungen
11. Rangverkündigung Pistolenfernwettkampf
12. Verleihung des Preises von Div E. Honegger
13. Mitteilungen

17.00 Uhr
Empfang im Schloss Barillet in Bourdigny, Zimmerbelegung in der Kaserne

19.30 Uhr
Rückkehr nach Thônex
– Apéritif
– Nachtessen

Dienstag, 31. Mai 1983

8.00 Uhr
Abfahrt von der Kaserne

8.45 Uhr
Besuch des Flughafens von Genf-Cointrin
– Sicherheitsbetrieb
– Tonbildvorführung
– Radio Suisse AG

12.00
Mittagessen am Flughafen

Dokumentation und genauere Angaben werden den Teilnehmern im Laufe des Monats Mai zugestellt.

In der Hoffnung, Sie vollzählig für die zwei Tage in Genf begrüßen zu können, grüssen wir Sie herzlich.

52° assemblée générale 1983

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à la 52° assemblée générale de notre association. Celle-ci se déroulera sur 2 jours, les 30 et 31 mai 1983. Cela donnera la possibilité à tous nos membres de venir à Genève, même ceux qui sont géographiquement très éloignés.

Tenue: *de service, avec ceinturon de cuir, sans poignard.*

La direction militaire du canton de Genève autorise le port de l'uniforme pour les participants à l'assemblée, ceux-ci étant alors soumis à la législation militaire. Toutefois l'assurance militaire décline toute responsabilité en cas d'accident.

Les frais de voyage excédant la somme de Fr. 15.– seront virés, après l'assemblée, sur votre CCP ou votre compte bancaire.

Les participants, employés dans l'entreprise des PTT, peuvent à cette occasion obtenir un congé extraordinaire, selon chiffre 364.1708 c des prescriptions C1.

Lundi 30 mai 1983

12.58 h
Arrivée des trains à Genève

14.15 h
Début de l'assemblée à l'Auberge communale de Thônex (petite salle)

1. Salutations
2. Désignation
 - secrétaire du jour
 - des scrutateurs
 - du traducteur
3. Acceptation du procès-verbal de l'assemblée générale 1982
4. Mutations
5. Rapport annuel du président
6. Finances
 - rapport du caissier
 - rapport des vérificateurs des comptes
 - budget

7. Exposés
8. Propositions des groupes locaux
9. Elections
10. Nomination des vétérans
11. Résultats du concours de tir au pistolet
12. Remise du prix du Div. E. Honegger
13. Communications

17.00 h
Réception au Château Barillet de Bourdigny
Prise des chambres à la Caserne

19.30 h
Retour à Thônex
– Apéritif
– Souper

Mardi 31 mai 1983

8.00 h
Départ de la Caserne

8.45 h
Visites de l'Aéroport de Genève-Cointrin
– Service du sécurité
– Spectacle audio-visuel
– Radio Suisse SA

12.00 h
Dîner à l'Aéroport

Documents et précisions parviendront aux participants dans le courant du mois de mai.

En attendant de vous rencontrer nombreux pour ces deux jours à Genève, nous vous adressons nos cordiales salutations.

*Association des of et sof tg camp
le président: Plt Burdet R.
le secrétaire: Cap Longet A.*

ASTT INFORMAZIONI REGIONALI

Abolire l'esercito?

Per l'ennesima volta si parla del «militare sì, militare no», del servizio alternativo il cosiddetto servizio civile, come se fare del militare fosse un atteggiamento incivile. L'obiettivo di coscienza desidera un trattamento speciale credendo di essere un eroe per la pace e quelli che lottano per il benessere del terzo mondo là dove si muore per la fame.

Tutti si credono dei benefattori che vorrebbero cambiare il mondo, ma bisogna dire che non vedono oltre la punta del naso.

I primi non sono nemmeno in grado di differenziare un'organizzazione democratica per la difesa di una banda di aggressori che spietatamente uccidono e distruggono sostenendo losche ideologie personali o per il solo gusto di vedere soffrire; i secondi non sanno che prima bisogna regolare la procreazione incosciente e disumana e poi aiutare per avere un mondo migliore. Chiedere l'abolizione dell'armata è un diritto democratico come lo è qualsiasi altra iniziativa, solo così, mi sembra, un'azione del genere manchi di saggezza o di buon senso se pensiamo che tutti noi, anche coloro che vogliono l'abolizione, desideriamo difendere il nostro «bel giardino», i nostri cari e la nostra cultura. Organizzarsi per una efficace difesa è un saggio atteggiamento preventivo per non essere travolto da una brutale aggressione. È un prez-

zo da pagare, vedendo la situazione mondiale c'è sempre quel «bruto» che cerca di toglierti il tuo perché non riesce a mettere in ordine il proprio ambiente o intende imporre agli altri la sua cultura piuttosto che voler comprendere quella altrui.

Uno Svizzero che non sa che la nostra armata costituisce solo un'organismo democratico di difesa è mal informato, non si interessa di civica e si lascia, troppo facilmente, trascinare da certi sensi egoistici bestemmiando alle più elementari regole sociali e democratiche. Queste persone formano poi quel branco di tipi che, quando la «torta» è ben difesa, vorrebbero avere la fetta più grande magari con il fiore sopra; sono gente che non sanno vivere la democrazia e, evidentemente, non meritano trattamenti speciali.

Ogni Svizzero, cittadino-soldato, sa che fa il servizio militare per difendere la nazione, la famiglia e se stesso, accettando incondizionatamente le decisioni democratiche, maggioritarie, secondo la massima: «tutti per uno, uno per tutti».

La nostra armata di pace deve, purtroppo, anche servire per difenderci dalla quinta colonna nell'interno del nostro paese, dai disfattisti sempre pronti a turbare la quiete nazionale.

Io sono pronto a buttare l'arma e la divisa al macero quando avrò l'assoluta garanzia di non essere aggredito, perché la pace, la gioia e la libertà mi piacciono molto.

bafo